PREFECTURE BUREAU DES ELECTIONS:

Elections cantonales des 9 et 16 mars 2008 : procès-verbaux.

2008

- Canton de Digne-Ouest, communes de d'Aiglun, Barras, le Castellard-Mélan, le Chaffaut-Saint-Jurson, Champtercier, Hautes-Duyes, Mallemoisson (1° et 2°tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.
- Arrondissement de Barcelonnette, communes du canton du Lauzet-sur-Ubaye, 9 mars 2008 : procès-verbaux, liste d'émargement.
- Canton d' Allos-Colmars, canton du Lauzet-sur-Ubaye, 9 et 16 mars 2008 : procès-verbaux, liste d'émargement. Arrondissement de Castellane, canton d'Entrevaux, 9 mars 2008 : procès-verbaux, liste d'émargement.
- Canton de Digne-Est, commune de Digne-les-Bains, bureaux de vote N°1 et 2 (1° tour) : procès-verbaux, liste d'émargement, procès-verbal de recensement des 1° et 2° tour.
- Canton de Digne-Est, commune de Digne-les-Bains, bureaux de vote N°3 et 5 (1° et 2°tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.
- Canton de Digne-Est, commune de Digne-les-Bains, bureaux de vote N°4 et 6 (1° et 2°tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.
- Canton de Digne-Est, commune de Digne-les-Bains, bureaux de vote N° 7 et 8 (1° et 2°tour) : procès-verbaux, liste d'émargement, procès-verbal de recensement des votes des 1° et 2° tour du canton de Digne-ouest.
- Canton de Digne-Ouest, commune de Digne-les-Bains, bureaux de vote N°9 et 10 (1° et 2°tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.
- 1353 W 0008 Canton de Digne-Ouest, commune de Digne-les-Bains, bureaux de vote $N^\circ 11$ et 12 (1° et 2° tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.
- Canton de Digne-Ouest, commune de Digne-les-Bains, bureaux de vote N°13 et 14 (1° et 2°tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.

- Canton de Digne-Ouest, communes de Digne-les-Bains (bureaux de vote N°15), Entrages, Marcoux et la Robine-sur-Galabre (1° et 2°tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.
- Canton de Digne-Ouest, communes de Mirabeau et Thoard (1°et 2°tour) : procès-verbaux, liste d'émargement; canton des Mées, communes de le Castellet, Entrevennes, Malijai, les Mées (1°et 2°tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.
- 1353 W 0013 Canton des Mées, communes de Oraison et Puimichel (1° et 2°tour) : procès-verbal centralisateur, liste d'émargement.
- Canton de Moustiers, communes de Moustiers la Palud-sur-Verdon et Saint-Jurs (1° et 2°tour) : procès-verbaux, liste d'émargement; canton de Seyne-les-Alpes (1° tour), communes d'Auzet, Barles, Montclar, Saint-Martin-les-Seyne, Selonnet, Seyne-les-Alpes, Verdaches, le Vernet : procès-verbal centralisateur.
- Canton de Manosque sud-ouest, commune de Manosque (1° et 2° tour) : procès-verbaux, liste d'émargement, procès-verbal centralisateur.
- Canton de Manosque sud-ouest, communes de Montfuron, Pierrevert (1° et 2° tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.
- Canton de Peyruis, communes de la Brillanne, Ganagobie, Lurs et Peyruis (1° et 2° tour) : procès-verbaux, liste d'émargement; canton de Turriers, communes de Bayons, Bellaffaire, Faucon-du-Caire, Gigors, Piégut, Turriers et Venterol (1° et 2° tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.
- Canton de la Motte-du-Caire, communes de le Caire, Châteaufort, Clamensane, Claret, Curbans, Melve, la Motte-du-Caire, Nibles, Sigoyer, Thèze, Valavoire, Valernes, Vaumeilh (1° et 2° tour) : procès-verbaux, liste d'émargement; canton de Saint-Etienne-les-Orgues, communes de Cruis, Fontienne, Lardiers, Mallefougasse-Augès, Montlaux, Ongles, Revest-Saint-Martin et Saint-Etienne-les-Orgues (1° tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.
- Canton de Sisteron, communes de Authon, Entrepierres, Mison, Saint-Geniez, Sisteron-bureau de vote 1, 2, 3 et 4 (1° tour) et Sisteron-bureau de vote 1 (2° tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.
- Canton de Sisteron, commune de Sisteron-bureau de vote 2, 3 et 4 (2° tour) : procès-verbaux, liste d'émargement.